

Procès verbal de l'Assemblée Générale du CDTE 2016

Le 25 novembre 2016. Mairie de Chorges. De 18h30 à 21h

Présents non-votants : Bernard ANDRE (président du CDTE 05), Mathilde HERVE (trésorière du CDTE 05), Valérie CORNIC (agent de terrain du CDTE 05), Annie JOUBERT (sports de nature, Département des Hautes-Alpes), Frédéric ROBERT (vice-président de la CC Laragnais), Bénédicte FEROTIN (mairie de Gap, service Tourisme), Gina BERTRAND (mairie de Chorges, service Tourisme), Manon ALARCON (salariée du CDTE 05), Muriel GARNERI (salariée du CDTE 05), Sandrine GUION (Association Paléga des Otes), Yves BARTHALAIS et Noémie NINET (Les Ecuries d'Azur), Sylvie OGER et Dominique CORTOT (cavalières).

Présents votants : Françoise SAMADET (Ecurie des Ecrins, 2 voix), Paul FREZET (Ecuries La Litière, 2 voix), Pauline GUION (Ecurie des Otes, 2 voix), Amandine EYMERY (Sabots de Vénus, 4 voix), Claudine KAEPPÉLIN (Equiterra, 3 voix).

Pouvoirs : Bernard PAVIE (Ecuries de la Luye, 19 voix), ASE des Collines Noires (1 voix), Laurent DERVIEUX (Ecuries de Céüze, 1 voix), Céline PETROGNANI (Ecuries de Montmaur, 1 voix), Paul-Eric DANIEL (Ranch du Grand Aigle, 2 voix), Gérard NICOLAS (ACBD Ribiers, 1 voix), Daniel DUSERRE (Cavaliers du Rousine, 1 voix), Célia FAUCHEUR (Ferme des Mille Pattes, 1 voix), JOACHIM RIPPÉRT Evelyn (Ranch le Kiowah, 2 voix).

Quorum : 14 structures représentées totalisant 42 voix (sur 32 structures totalisant 74 voix) : le quorum est atteint.

Invités excusés : Joël Giraud, maire de L'Argentière-La Bessée, député des Hautes-Alpes ; Jean-Michel Arnaud, président CC Tallard-Barcelonnette ; Françoise Mary, maire d'Aspres les Corps ; Jean-Louis Gleize, maire de Réallon ; Alain Fardella, maire de la Salle les Alpes ; Franck David, président du CRE de Provence ; Yves Lelong, maire de Saint-Apollinaire ; Jean-Paul Massenet, président du CRTE Provence ; Charles Paravisini, maire de Buissard ; David Estrayer, Alp Equitation ; Claude Knoll, Western Corréo ; Marine Michel, élue en charge des sports de nature au Conseil Départemental, Séverine Rambaud, vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Gap.



Introduction, le mot du président

Bernard ANDRE remercie tous ceux qui ont pu se déplacer, le bilan de cette année est très positif et le comité peut en tirer une petite fierté : les projets sont nombreux et avancent bon train grâce au travail de qualité des bénévoles et des salariées. L'arrivée de Muriel, nouvelle salariée au CDTE 05 permet une avancée considérable sur le terrain. Le comité est en bonne marche et envisage l'avenir avec sérieux et efficacité.

L'année 2016 en chiffres

- **Hébergeurs** : 31 signataires contre 28 en 2015, peu d'hébergements ont signé la charte cette année mais beaucoup ont été sensibilisés, Muriel pourra travailler plus amplement sur ce pan dès 2017.
- **Newsletter** : 816 contacts, 425 en 2015, le réseau s'élargit de plus en plus.
- **Événements** : 3 déroulés en 2016, 2 en 2015, le TREC de Mont-Dauphin qui avait dû être annulé en raison des conditions météo en 2015 a pu être réalisé en 2016.
- **Abonnés Facebook** : 446 contacts, 367 en 2015, une augmentation logique mais constante.
- **Licences fléchées** : 579 licenciés, 700 en 2015, une forte baisse a été enregistrée concernant les licences, cette baisse est nationale mais nécessite tout de même une attention particulière.

I. LE RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Voir pièce jointe : rapport d'activités 2015-2016

1. LES ITINERAIRES

Tour d'horizon

Le point est fait sur tous les itinéraires sur lesquels travaille le CDTE actuellement.

Les boucles du Buëch, finalisées par l'Espace Rando des Pays du Buëch sont toujours fonctionnelles. Il y aurait des améliorations à apporter mais ce n'est pas la priorité.

La Route Napoléon à Cheval et le Tour de l'Avance sont deux itinéraires dont le dossier de demande d'inscription au PDIPR a été déposé au Département. Le Tour de l'Avance est entrain d'être balisé pour une utilisation au printemps 2017.

Le Tour du Queyras est la priorité du CDTE : les repérages ont fait un bond en avant avec l'arrivée de Muriel. Les Sabots de Vénus commercialisent ce Tour depuis cette année et ont grandement participé à l'avancée. Pour le moment, les tracés sont à l'étude auprès du Parc naturel régional du Queyras.

L'itinéraire des Balcons de Serre-Ponçon a vu son avancée freinée par un passage posant difficulté, par les travaux réalisés pour l'installation des lignes THT ainsi que par le manque d'hébergements potentiels.

Les 6 boucles repérées sur la Communauté de Communes de Tallard-Barcellona (CCTB) et le Tour du Grand Gapençais sont à l'arrêt suite à la fusion de la CCTB et de la communauté d'agglomération de Gap (plus d'interlocuteur « sentiers »).

Deux boucles à la journée ont été créées sur la commune du Saix par l'Espace Rando des Pays du Buëch, une convention a été passée avec le CDTE pour y apposer un balisage équestre.

En 2017, les projets seront d'installer des barres d'attache aux points de pique-nique réparties efficacement le long du trajet (une demande de devis est en cours), ainsi que de trouver un autre itinéraire dans le Buëch pour éviter le goudron, trop important sur ce passage.

Concernant le Tour de l'Avance, projet né du travail effectué sur le Tour du Grand Gapençais avec la communauté de communes de la Vallée de l'Avance (CCVA), il est en cours de balisage équestre, les autorisations de passage ont été obtenues et une barre d'attache a été installée sur le site de la Croix des Prés.

Les deux dossiers de demande à l'inscription au PDIPR de ces itinéraires ont été envoyés au Département en juin 2016.

Le repérage

A coup sûr, l'axe central du comité pour atteindre son objectif, le repérage est la première phase d'action mise en place pour tous les projets en cours. Muriel Garneri expose les différents points à prendre en compte pour un bon repérage de sentier équestre. En premier lieu, avant d'aller sur le terrain, il faut définir les objectifs sur un territoire donné (points forts/points faibles : paysages, patrimoine, gastronomie), un premier repérage via internet permet déjà de mettre en avant les possibilités en terme d'offre touristique (monuments, hébergements, restauration).

Ensuite, de nombreuses concertations avec les offices de tourisme, parcs naturels, habitants, accompagnateurs en montagne et autres acteurs locaux permet faire ressortir l'itinéraire le plus attractif en terme de paysages.

Et enfin, ces deux points sont ensuite combinés avec le repérage terrain qui, lui, mettra l'accent sur l'accessibilité et la sécurité du futur usager.

Cette phase indispensable est actuellement en projet sur une liaison Espinasses > Sisteron par la rive gauche de la Durance et sur le Tour du Devoluy.

Le Tour du Queyras

La plus belle avancée de 2016 reste le Tour du Queyras qui fourmille d'hébergements motivés. Les paysages et l'accessibilité aux sommets de ce territoire restent une destination privilégiée pour cavaliers expérimentés (et chevaux sportifs). Le parc naturel régional du Queyras a montré sa forte motivation pour inclure l'équestre dans son projet « Chemin des Parcs » et Muriel a rencontré de nombreux interlocuteurs qui ont permis de créer un beau réseau de sentiers praticables.

Amandine et Muriel précisent néanmoins qu'il serait intéressant de mettre des couleurs par difficulté aux itinéraires équestres car le Queyras reste un itinéraire « noir » que seuls chevaux et cavaliers entraînés peuvent emprunter en raison du fort dénivelé et de quelques passages techniques. Proposition est faite de suggérer diverses boucles par niveau (Queyras des sommets et Queyras en vallée).

Les problématiques de création

Comme mentionné précédemment, il n'est pas de tout repos de créer un itinéraire équestre.

Pour exemple, le Tour du Grand Gapençais, un des itinéraires en projet les plus vieux sur le Département, rencontre beaucoup d'aléas en 2016. La communauté de communes de Tallard-Barcillonette, jusque là notre interlocuteur pour la délibération à l'inscription au PDIPR de cet itinéraire, fusionne avec la communauté d'agglomération de Gap. Nous avons donc été informé que cette nouvelle organisation met en pause le travail de cet itinéraire car il n'y a plus, pour le moment de service dédié à la randonnée.

A.B.

Sur le terrain, passerelles métalliques sur le Tour du Grand Gapençais, tunnels sans bas côté sur les Balcons de Serre-Ponçon ou encore plaques rocheuses dans le Queyras rendent plus compliqué le travail de création et les itinéraires ne passent pas toujours aux endroits les plus beaux.

Les hébergements restent également la condition *sine qua non* pour construire une itinérance. Accueillir des chevaux dans son hébergement n'est pas toujours possible et peut refroidir certaines personnes. Idée est donnée de mettre à disposition un terrain communal dans les endroits où les hébergements manquent. Le comité devra s'occuper de monter un dossier et de voir avec les communes si ce projet est réalisable.

Sentinelles en action

Un nouvel outil en ligne a été créé afin d'assurer un suivi régulier avec les cavaliers du département. Cette carte est réalisée avec les outils gratuits de google maps et permet de visualiser en un coup d'œil toutes les informations utiles pour faire du cheval dans les Hautes-Alpes. On peut y trouver : les itinéraires équestres existants, les endroits délicats (sur les itinéraires ou hors itinéraire), les hébergeurs et les aménagements d'haltes équestres.

Cette carte se veut participative afin que tous les cavaliers se voient concernés et impliqués par le travail du comité.

De plus, le comité a reçu 3 retours sur le site de Suric@te concernant les sentiers équestres, ce n'est pas beaucoup comparé aux pédestres mais preuve en est que le traitement des informations arrive correctement au Département, au CDTE mais aussi à la FFE. Ces demandes ont été traitées et ont pu être classées.

2. LA COMMUNICATION

Le CDTE axe beaucoup sa stratégie autour de la communication, élément indispensable et souvent pas assez développé. Avec une page Facebook, un compte Google+ et un site internet, les actualités du tourisme équestre dans les Hautes-Alpes sont bien présentes sur le web.

Une meilleure visibilité

Cette année, après avoir participé à la Bourse aux Editions organisée par l'ADDET, le comité a pu se rapprocher des offices de tourisme. Grâce aux retours des professionnels, le CDTE a édité un flyer reprenant les informations de contact principales du comité pour clarifier le message dans les offices de tourisme.

Afin d'augmenter sa visibilité sur les stands (comme celui d'Avignon), le CDTE a également investi dans un « roll up » permettant d'être vu de loin ainsi que dans un écran pour y diffuser des photos des Hautes-Alpes à cheval.

Tous ces éléments gardent le même graphisme pour avoir une meilleure identité visuelle auprès du public. Ils restent les outils de communication dits « durables » du CDTE (à la différence des publications sur le web).

Le site internet

Le site internet du CDTE reste la base de données du comité. Le plus d'informations possible y figure et celui-ci est régulièrement mis à jour.

Les consultations sur le site ne cessent d'augmenter (+30 % depuis l'année dernière).

Un réseau grandissant

Le CDTE cherche à élargir le plus possible son réseau afin que les informations circulent autour des cavaliers qui ne sont pas toujours bien au courant ou référencés.

Le CRTE de Provence a mis à jour son site internet afin que chaque CDTE puisse administrer lui-même les pages qui le concernent.

Une partie importante a été créée pour les centres équestres afin de promouvoir le tourisme équestre en région et de mettre en avant les départements qui proposent balades et randonnées accompagnées.

Le nombre de contacts pour l'envoi de la newsletter a doublé et, suite à un sondage réalisé lors d'un événement, le comité a pris également conscience de l'importance de facebook (les informations postées enregistrent de nombreux partages et consultations).

Un point est fait sur le rôle très important des structures équestres dans la mise en tourisme des Hautes-Alpes comme destination cavalière. Le comité a conscience que les échanges par mail passent souvent à la trappe et ne sont pas lus. Les dirigeants de structures équestres ont souvent beaucoup de travail et n'ont pas le temps de se positionner dans la communication ou l'organisation d'activités exceptionnelles.

C'est pourquoi, cette année, le comité a tenu à faire un envoi courrier avec une lettre rappelant les outils (humains, financiers et promotionnels) mis à leur disposition pour mettre en avant leurs activités de tourisme équestre ainsi que les aides possibles dans l'organisation de stages ou d'événements liés.

Cela a pour but d'encourager le partage des informations afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes d'un public aux pratiques et aux envies différentes.

3. LES MANIFESTATIONS

Communications de « terrain », les manifestations permettent d'établir un contact direct avec les pratiquants et les acteurs locaux.

La journée ski-joëring

La situation géographique des Hautes-Alpes permet de pratiquer cette discipline qui se déroule sur la neige. Accessible à toute personne tenant sur des skis, cette activité propose une alternative aux stations avec une autre manière de skier.

Seule activité uniquement hivernale, le CDTE souhaite la mettre en avant en organisant une journée découverte du ski-joëring dans chaque structure le proposant. Le CDTE se charge de la communication et des inscriptions, il participe à un pourcentage du prix demandé par participant pour rendre la découverte accessible à tous, des bénévoles viennent sur-place pour aider à l'organisation et un vin chaud est offert pour partager ses impressions.

Cette année, elle était organisée le jour de la Saint-Valentin au Ranch du Kiowah, aux Orres. Le mauvais temps (neige et pluie) a occasionné quelques désistements, sur les 24 participants attendus au départ, 18 ont chaussé leurs skis pour partir sur une boucle dans les bois. De tous âges et de tous horizons (même la Bretagne), les participants ont pu partager des moments chaleureux autour de la marmite de vin chaud (fait maison) avec les bénévoles du comité et Evelyne Joachim, dirigeante du ranch du Kiowah.

Cette journée s'est conclue par un reportage sur d'ICI TV afin d'en savoir plus sur la discipline et plus de la moitié des frais engagés a été pris en charge par le CRTE de Provence dans le cadre de l'aide au développement de la discipline.

L'an prochain elle aura lieu le 12 février.

Le TREC de Mont-Dauphin

Malgré des conditions météo qui auraient pu être difficiles (neige très basse), le week-end du TREC (Technique de Randonnée Equestre de Compétition) de Mont-Dauphin était ensoleillé (9 et 10 avril). Organiser un TREC dans le cadre de la place forte donne aux cavaliers l'occasion de se défier dans un univers inhabituel (hors structures équestres), d'ouvrir les épreuves aux attelages et d'inciter des cavaliers indépendants à découvrir et vivre cette discipline.

L'organisation d'un tel événement demande beaucoup. Sur-place, 21 bénévoles étaient présents durant le week-end. Les épreuves étaient accessibles aux cavaliers et aux attelages, du niveau découverte au niveau national : Découverte, Club 1, Club Elite et Amateur 1 (en équipe ou en individuel).

Au total, ce sont 27 cavaliers et 4 attelages qui ont arpenté les 6 parcours d'orientation différents et les 5 parcours de maniabilité. Sur l'ensemble des participants, 17 cavaliers et un attelage participaient ici à leur premier TREC. Nous estimons qu'une centaine de spectateurs a circulé sur les épreuves du dimanche après-midi.

C'est donc une belle première pour cet événement qui sera reconduit les 29 et 30 avril 2017.

La Chevauchée 05

Cette année, c'est le Champsaur-Valgaudemar qui était à l'honneur et qui a offert aux participants de magnifiques paysages, des animations « magiques » et des rencontres chaleureuses.

Au niveau des participants, nous avons eu la grande chance d'accueillir des cavaliers venant du Nord qui ont découvert pour la première fois la randonnée à cheval en montagne. Des cavaliers des Bouches-du-Rhône et des Alpes Maritimes se sont également déplacés pour l'occasion.

Néanmoins, cette Chevauchée n'a accueilli que 11 participants (limité à 30), ce qui est trop peu pour une telle organisation. Le comité a lancé un sondage sur facebook pour en comprendre les raisons. Suite aux réponses, il est apparu que la communication sur facebook a été lancée trop tard (en avril) et que certains cavaliers ne s'informent que par ce moyen.

De plus, malgré deux relances, les offices de tourisme du Champsaur-Valgaudemar n'ont pas diffusé l'événement sur leur site internet. Ce serait sur la base de données Apidae que les manifestations sont entrées et le CDTE va demander un accès direct afin de ne plus rencontrer ce problème.

Enfin, la question est posée pour les cavaliers qui souhaiteraient participer mais n'ayant pas leurs propres chevaux. Le comité n'a pas trouvé de loueurs de chevaux avec des prix abordables. Il a donc proposé un tarif « randonnée accompagnée » par l'intermédiaire d'un centre équestre. Le prix étant plus élevé, aucun participant n'a choisi cette option. Manon et Mathilde rappellent que le tarif demandé était difficilement compressible (transport des chevaux, matériel, entretien et accompagnement) et que le comité participe déjà au prix demandé aux cavaliers, il n'y donc pas de bénéfices faits sur cette Chevauchée et un réel effort de fait pour proposer un tarif abordable. Il suffit de faire un comparatif avec d'autres prix pratiqués en France pour s'en apercevoir.

L'année prochaine, le CDTE souhaite conserver la Chevauchée, ne serait-ce que pour les instants magiques partagés entre cavaliers dans les territoires préservés des Hautes-Alpes. C'est en persévérant que le comité pense pouvoir faire de cette randonnée, un rendez-vous annuel.

En 2017, la Chevauchée 05 se déroulera du 2 au 5 juin sur le territoire de l'Avance.

4. LA VIE DU COMITE

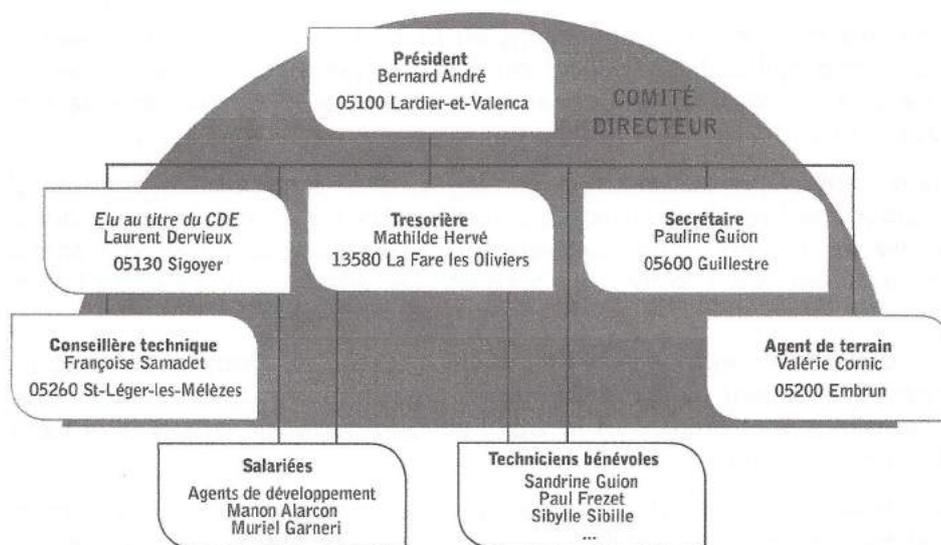
L'équipe du CDTE est composée d'une dizaine de bénévoles et, à présent, de deux salariées. Le CDTE se réunit presque tous les mois pour échanger, partager et consolider son équipe autour de l'objectif qu'il s'est fixé.

Les collaborations

Cette année, le CDTE a eu la chance de rencontrer de nombreux acteurs locaux pour travailler ensemble autour du tourisme équestre. Rencontres avec les élus, conseils de balisage équestre avec le CDRP 05 auprès de la CC de la Vallée de l'Avance, partage de connaissances avec l'Espace Rando des Pays du Buëch, repérages sentiers avec l'appui du parc naturel régional du Queyras, gestion de la plate-forme Suric@te et de la procédure PDIPR avec le Département, formations nécessaire à la bonne gestion de l'association avec le CDOS 05, participation au projet de numérisation des itinéraires de la FFE.... Le CDTE rencontre, partage et améliore ses relations avec les autres acteurs de terrain pour avancer ensemble dans la même direction.

Une équipe remodelée

Changement d'équipe : au cours de l'année, le comité directeur s'est modifié, Mathilde Hervé (anciennement secrétaire) est passée à la trésorerie, Pauline Guion (Ecurie des Otes) a remplacé Mathilde et Valérie Cornic (anciennement trésorière) a remplacé René Court en tant qu'agent de terrain. Nous souhaitons la bienvenue à Pauline ainsi qu'à deux nouvelles bénévoles : Sandrine Guion et Sybille Sibille.



II. LE RAPPORT FINANCIER

Voir pièces jointes : page 21 à 23 du rapport d'activités et bilan et compte de résultat 2015-2016.

Cette année, malgré un retard sur le versement des subventions, le comité a su maintenir sa barque à flot avec un compte de résultat équilibré mais bien en deçà du budget prévisionnel. Ce phénomène s'explique par deux choses : la salariée du comité qui devait assurer 30 h hebdomadaires n'assure plus que 19 h, de plus, le retard des subventions non versées par le Département a obligé le comité à réduire sa voilure de dépenses pour protéger sa salariée.

AB

Avec une somme totale de dépenses de 23 057 € et 44 521 € de bénévolat (total 67 578 €) et une somme totale de recettes de 22 312 € et 44 521 € de bénévolat (total 66 833 €), le comité s'en sort avec un compte de résultat négatif de 745 €.

Globalement, la part de dépenses la plus importante revient au personnel (salaires et charges), suivi de loin par l'investissement aux manifestations (cette part s'équilibre presque en recette avec une perte de 725 € due au nombre réduit de participants à la Chevauchée 05 cette année).

Notre principal contributeur reste le Département sans qui le comité n'existerait pas.

Le fonctionnement du comité reste toujours très économique : pas de loyer, de frais d'électricité, pas de frais téléphonique, ni internet, pas de véhicule de fonction, ni de frais de transport domicile > bureau. Communication principalement dématérialisée (mails, site internet, facebook, etc.) > réduction des coûts d'envoi.

De nombreuses missions sont exécutées par les bénévoles du comité. Cette année, nous avons souhaité les mettre en avant en faisant remplir des fiches temps à chacun et comptabiliser leur travail.

Le résultat est impressionnant. Le nombre d'heures effectuées par les bénévoles correspond au salaire (SMIC chargé) de 2,3 salariés à temps complet.

Motion de la FFE

L'assemblée générale est amenée à se prononcer sur la motion suivante, déjà adoptée à l'identique par le comité directeur le 25 novembre 2016 :

Le terme des mandats actuels des membres du Comité directeur était initialement fixé au 31 mars 2017 tel que prévu par les statuts (article XIII-C des Statuts).

A la demande du Ministère chargé des Sports, et comme accepté par ce dernier, afin de mener à bien les opérations nécessaires à la nouvelle organisation territoriale imposée par la loi NOTRe, les mandats des membres du Comité directeur sont prorogés jusqu'à la tenue de nouvelles élections devant intervenir au plus tard le 31 décembre 2017.

Les attributions du Président et des organes déconcentrés de la FFE ainsi que le fonctionnement du Comité directeur restent identiques aux dispositions prévues par les statuts actuels, notamment pour la tenue du Bureau et du Comité directeur, la fin de l'exercice comptable au 31 août 2017, la réunion des commissions, etc.

L'Assemblée générale électorale du Comité directeur se tiendra au cours du dernier trimestre 2017 dans les conditions prévues par les nouveaux statuts validés par le Ministère chargé des Sports et adoptés en Assemblée générale au cours du 1er semestre 2017.

Compte rendu d'activités approuvé à majorité

Compte rendu financier approuvé à majorité

Motion de la FFE approuvée à majorité

AB.

III. PERSPECTIVES 2017-2020

1. ITINERAIRES

Finaliser l'inscription au PDIPR des itinéraires avancés.

Assurer la promotion de ces itinéraires.

Faire avancer les tours des autres territoires : Briançonnais, le Haut-Champsaur, Dévoluy, Ecrins.

Définir un voire plusieurs itinéraires praticables en attelage.

2. COMMUNICATION

Alimenter le site internet.

Elargir le réseau des acteurs et pratiquants.

Editer des guides pour les itinéraires des Hautes-Alpes (choix est fait de n'éditer qu'un guide qui comportera plusieurs itinéraires étant donné les mises à jour fastidieuses d'un tel projet).

Créer des outils numériques pour les itinéraires.

Aider les structures équestres et communiquer sur leurs actions liées au tourisme.

3. MANIFESTATIONS

Maintenir l'organisation de la Chevauchée 05 et attirer + de participants.

Valoriser le TREC, en lien avec le CDE et le CRE pour fédérer les centres équestres et récompenser les cavaliers de TREC 05.

Organiser au moins une animation de ski-joëring par an pour promouvoir la discipline.

Organiser ou soutenir l'organisation de stages pour la découverte de la randonnée et la mise en avant de la journée de l'attelage de loisir.

4. VIE DU COMITE

Participer activement au schéma de développement du tourisme dans les Hautes-Alpes.

Mettre à disposition nos compétences auprès des acteurs du territoire (expertises terrain, ballage).

Assister les centres équestres qui proposent des animations en rapport avec le tourisme équestre

Travailler en cohésion avec le plan régional du CRTE de Provence.

La séance est levée à 21h

Bernard ANDRE

Prés C D T E.

AB.

Compte de résultat 2015-2016 du CDTE 2016

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	2906	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	5571
Achats d'études et de prestations de services	132	Prestation de services	3177
Achats non stockés de matières et de fournitures	1734	Vente de marchandises	136
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	2298
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1040		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	3250	74- Subventions d exploitation	16057
Sous traitance générale	2897	Etat: CNDS	0
Locations	156		
Entretien et réparation	197	Région(s):	3462
Assurance	0		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	7500
62 - Autres services extérieurs	3424		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	100	Commune(s):	100
Publicité, publication	1061	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	2068		
Frais postaux et de télécommunications	11	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	184		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	4045
64- Charges de personnel	12918	CRTE de Provence	950
Rémunération des personnels	9339	CRE de Provence	320
Charges sociales	4002	75 - Autres produits de gestion courante	300
Autres charges de personnel	90	Dont cotisations	0
65- Autres charges de gestion courante	46	76 - Produits financiers	24
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	23057	TOTAL DES PRODUITS	22312
86- Emplois des contributions volontaires en nature	44521	87 - Contributions volontaires en nature	44521
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	44521	Bénévolat	44521
TOTAL DES CHARGES	67578	TOTAL DES PRODUITS	66833
RESULTAT	-745		

V84.

Bilan 2015-2016 du CDTE 2016

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	3338,64
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	-744,54
Autres immobilisations financières	0	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	
Total actif immobilisé	0	Total fonds associatifs et réserves	2594,1
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	360	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	6081,32	Fournisseurs et comptes rattachés	3334,22
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	513
Total actif circulant	6441,32	Produits constatés d'avance	0
		Total dettes	3847,22
TOTAL ACTIF	6441,32	TOTAL PASSIF	6441,32

BA. Bernard ANDRÉ


Motion présentée au Comité directeur du Comité Départemental de Tourisme Equestre des Hautes-Alpes le 25 novembre 2016

Etaient présents :

- Bernard André : Président
- Mathilde Hervé : Trésorière
- Pauline Guion : Secrétaire
- Valérie Cornic : Agent de terrain
- Françoise Samadet : Conseillère technique

Excusés : Laurent Dervieux, élu au titre du CDE

Le Comité directeur, régulièrement convoqué et constitué en vertu de l'article XIII-II des statuts et des articles 6 et 7 du règlement intérieur, a adopté à l'unanimité « pour », la motion suivante :

Le terme des mandats actuels des membres du Comité directeur était initialement fixé au 31 mars 2017 tel que prévu par les statuts (article XIII-I C des Statuts).

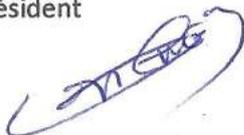
A la demande du Ministère chargé des Sports, et comme accepté par ce dernier, afin de mener à bien les opérations nécessaires à la nouvelle organisation territoriale imposée par la loi NOTRe, les mandats des membres du Comité directeur sont prorogés jusqu'à la tenue de nouvelles élections devant intervenir au plus tard le 31 décembre 2017.

Les attributions du Président et des organes déconcentrés de la FFE ainsi que le fonctionnement du Comité directeur restent identiques aux dispositions prévues par les statuts actuels, notamment pour la tenue du Bureau et du Comité directeur, la fin de l'exercice comptable au 31 août 2017, la réunion des commissions, etc.

L'Assemblée générale électorale du Comité directeur se tiendra au cours du dernier trimestre 2017 dans les conditions prévues par les nouveaux statuts validés par le Ministère chargé des Sports et adoptés en Assemblée générale au cours du 1^{er} semestre 2017.

Fait à Chorges,
Le 25 novembre 2016

Monsieur Bernard André
Président



Madame Pauline Guion
Secrétaire générale



Madame Mathilde Hervé
Trésorière

